

**COMMUNIQUER  
EN PÉRIODE  
PRÉ ELECTORALE**

→ page 31

**SÉCURISER  
SON COMPTE DE  
CAMPAGNE**

→ page 32

# 32 FORMATIONS

pour faire face aux exigences  
de vos fonctions...

RÉFORME DU LOGEMENT SOCIAL • RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ENTREPRISE À L'ISSUE DE LA FUSION ENTRE OPH • ACCUEIL DES MIGRANTS • PRÉPARER LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE • ÉCONOMIE CIRCULAIRE : RÉUSSIR SA MISE EN ŒUVRE • DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION LOCALE • RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET SMART CITIES/ SMART GRIDS (VILLES ET TERRITOIRES INTELLIGENTS) • STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES • ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE • DÉFIS ET MUTATIONS SOCIOÉCONOMIQUES • RURALITÉ ET INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ? • MÉDIA TRAINING • RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC...



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER  
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS

Édition  
2019

# UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE



## REPÈRES



### Frédéric DERAÏ, 53 ans

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
  - Directeur des réseaux,
  - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et président de la SAS A SENATUS CONSULTO (Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité).

“ **A** lors que le paysage institutionnel français et singulièrement celui des collectivités territoriales, peine encore à se stabiliser à la suite des lois MAPTAM et NOTRe, les décideurs et cadres sont amenés à préparer les renouvellements électoraux de 2020 tout en devant faire face aux transformations socioéconomiques de notre temps.

Dans ce cadre, l'offre de formation 2019 (dont vous trouverez les fiches détaillées ci-après) en direction des décideurs territoriaux apparaît comme une nécessité voire une priorité, d'autant que les nouvelles conditions dans lesquelles ces derniers doivent agir relèvent d'une complexité croissante et s'inscrivent dans une temporalité d'action de plus en plus réduite.

Parmi les thèmes pour vous accompagner sur vos stratégies d'actions locales, analyser leurs impacts en termes de gouvernance et cerner vos nouvelles marges de manœuvre, nous vous proposons à titre d'exemple :

- **L'intégration des nouvelles technologies du numérique** dans l'action publique locale notamment au travers des **Smart Cities** et des **Smart Territoires**
- Les **dynamiques métropolitaines** et les reconfigurations socioéconomiques/organisationnelles ;
- **L'économie circulaire** et les logiques de développement au travers de la mobilisation des ressources et des acteurs territoriaux ;
- Les problématiques de **Gouvernance des territoires, des villes et de l'action publique** ;
- **Le développement durable en actes** : dynamiques institutionnelles, législatives et sociétales (avec Ateliers thématiques contextualisés) ;
- Les démarches de prospective et de co-construction des **projets urbains et territoriaux** ;
- Les **financements européens spécialement alloués à vos projets de territoire** (avec un point sur les négociations du futur cadre financier 2021-2027)... 

▶▶▶ A SENATUS CONSULTO met également l'accent sur votre performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat (optimisation de votre communication, valorisation et médiatisation de vos actions) en organisant **des stages en communication/réseaux sociaux, spécialement adaptés aux prochains enjeux électoraux.**

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à mettre en valeur vos actions et l'image de votre collectivité,
- obtenir les résultats concrets attendus.

#### POUR VOUS INSCRIRE

▶ Vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :  
**A SENATUS CONSULTO**  
**23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS**

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

**Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après. Il est également possible d'adapter le format et de mettre en place ces actions, au sein même de votre collectivité, en l'ouvrant à vos élus et aux cadres territoriaux concernés, selon une date fixée à votre convenance. En outre, les programmes animés par nos experts, prendraient naturellement en compte vos spécificités territoriales (type formation-conseils).**

Ces interventions pourraient être programmées avant ou au moment d'une commission ou d'une réunion importante, afin de relancer par exemple, la dynamique et la cohésion de groupe.

Au plaisir donc de vous retrouver à nos côtés !



**Frédéric DERAÏ**

Président de la SAS A SENATUS CONSULTO

#### POUR ORGANISER UN STAGE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

▶ Nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement  
**au 01 53 90 45 56**



# SOMMAIRE INTERACTIF

**FICHE 01** ▶ RÉFORME DU LOGEMENT SOCIAL : QUELLE SOUTENABILITÉ POUR LES BAILLEURS, QUELLE PLACE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'AIDE AUX PLUS FRAGILES ? ..... 6  
4 février - 5 avril - 20 septembre

**FICHE 02** ▶ **SPÉCIAL OPH**  
RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ENTREPRISE À L'ISSUE DE LA FUSION ENTRE OPH ..... 7  
11 février - 8 avril - 23 septembre

**FICHE 03** ▶ **SPÉCIAL OPH**  
QUELS RÔLES ET RESPONSABILITÉS « PRÉSIDENT/DIRECTEUR-GÉNÉRAL D'UN OPH » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ? ..... 8  
12 février - 9 avril - 24 septembre

**FICHE 04** ▶ ACCUEIL DES MIGRANTS : UN ENJEU POUR LES TERRITOIRES, UN DÉFI POUR L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ ... 9  
24 mai - 8 novembre

**FICHE 05** ▶ PRÉPARER LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE .. 10  
27 et 28 mars - 17 et 18 juin - 6 et 7 novembre

**FICHE 06** ▶ ÉCONOMIE CIRCULAIRE : RÉUSSIR SA MISE EN ŒUVRE ..... 12  
5 février - 21 mai - 15 octobre

**07** ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION LOCALE ? ..... 13  
6 février - 22 mai - 16 octobre



**08** ▶ IDENTIFIER, ANTICIPER, MAÎTRISER LES TRANSFORMATIONS LIÉES À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET AUX SMART CITIES/SMART GRIDS ..... 14  
26 mars - 3 juin - 18 novembre

**09** ▶ STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES : QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ? ..... 15  
14 et 15 février - 18 et 19 avril - 16 et 17 décembre

**10** ▶ ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MODE D'EMPLOI POUR VOTRE TERRITOIRE ..... 17  
1<sup>er</sup> et 2 avril - 10 et 11 juin - 19 et 20 novembre



▶ Votre séminaire à la carte  
**DÉFIS ET MUTATIONS SOCIOÉCONOMIQUES : QUELLE FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE POUR RENDRE VOTRE TERRITOIRE ENCORE PLUS ATTRACTIF ? ..... 18**

**11** ▶ RURALITÉ ET INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ? ... 21  
6 mai - 25 septembre - 4 novembre

**12** ▶ QUELS FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE ? ..... 23  
18 février - 26 septembre - 21 novembre

**13** ▶ MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AU MONTAGE DE VOS PROJETS STRATÉGIQUES ..... 25  
7 mai - 12 juillet - 17 octobre - 18 décembre

**14** ▶ ÉVALUER LES IMPACTS D'UN PROJET DE MANDATURE POUR MIEUX DÉFINIR LES PRIORITÉS À VENIR ..... 29  
25 mars - 1<sup>er</sup> juillet - 9 décembre



<p><b>FICHE 15</b> ▶ QUEL POSITIONNEMENT POUR UN ÉLU LOCAL DANS LES PROCESSUS DE CONDUITE ET LE PILOTAGE DES PROJETS URBAINS, ORGANISATIONNELS ET TERRITORIAUX ? ..... 30 23 mai – 17 septembre – 25 novembre</p> <p><b>FICHE 16</b> ▶ LE CADRE JURIDIQUE DE LA COMMUNICATION EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE ET ÉLECTORALE .. 31 14 mars – 9 mai – 1<sup>er</sup> octobre</p> <p><b>FICHE 17</b> ▶ SÉCURISER SON COMPTE DE CAMPAGNE ET LE FINANCEMENT DE SA CAMPAGNE ÉLECTORALE ..... 32 13 mars – 10 mai – 2 octobre</p> <p><b>FICHE 18</b> ▶ LA LOLF 2019 ET LA PRÉPARATION DES BUDGETS LOCAUX ..... 33 21 février – 11 mars</p> <p><b>FICHE 19</b> ▶ SENSIBILISATION À LA LECTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE ET ANALYSE FINANCIÈRE ..... 34 21 et 22 mars – 16 et 17 mai</p> <p><b>FICHE 20</b> ▶ BUDGET DÉPARTEMENTAL : DU MODE D'EMPLOI À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE ..... 35 6 et 7 juin – 7 et 8 octobre</p> <p><b>FICHE 21</b> ▶ GESTION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE À MOYEN TERME DE VOTRE COLLECTIVITÉ ..... 36 11 avril – 11 juillet – 2 décembre</p>	<p><b>22</b> ▶ LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER ..... 37 12 avril – 20 juin – 27 septembre – 3 décembre</p> <p><b>23</b> ▶ FEMMES ÉLUES : OPTIMISER SON ENGAGEMENT ET SA COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE ..... 38 NIVEAU 1 : 4 et 5 juin – 28 et 29 novembre NIVEAU 2 : 4 et 5 juillet</p> <p><b>24</b> ▶ OPTIMISER SON POTENTIEL INDIVIDUEL/COLLECTIF, ET SON ENGAGEMENT POLITIQUE ... 39 3 avril – 27 juin – 10 octobre – 10 décembre</p> <p><b>25</b> ▶ COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB ..... 40 4 avril – 12 juin – 22 novembre</p> <p><b>26</b> ▶ MAÎTRISER LE PROTOCOLE : QUELLES RÈGLES D'OR ? AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LA RÉDACTION DE DISCOURS ... 41 29 mars – 13 mai – 19 juin – 5 novembre</p> <p><b>27</b> ▶ MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ .. 43 15 et 16 avril - 13 et 14 juin – 26 et 27 novembre</p>	<p><b>28</b> ▶ RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC ..... 44 18 et 19 mars – 18 et 19 septembre</p> <p><b>29</b> ▶ SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC ..... 45 14 et 15 mai – 4 et 5 décembre</p> <p><b>30</b> ▶ EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC .... 46 10 avril – 28 juin – 10 juillet 11 octobre – 15 novembre</p> <p><b>31</b> ▶ EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL) ..... 47</p> <p><b>32</b> ▶ ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL) ..... 48</p> <p>BULLETIN D'INSCRIPTION ..... 50</p> <p>CONDITIONS GÉNÉRALES ..... 51</p> <p>À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO ..... 52</p>
---	--	---



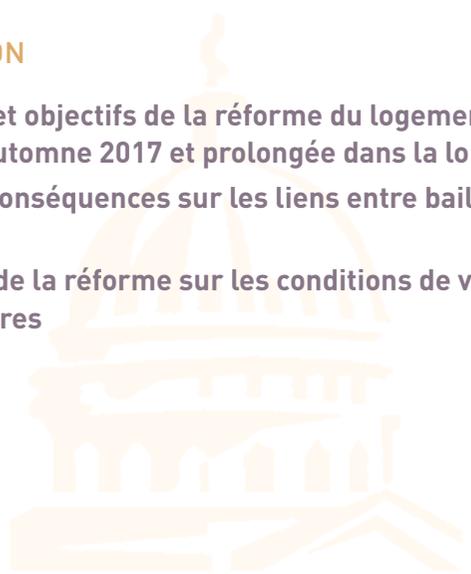
FICHE

01

# RÉFORME DU LOGEMENT SOCIAL : QUELLE SOUTENABILITÉ POUR LES BAILLEURS, QUELLE PLACE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET L'AIDE AUX PLUS FRAGILES ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les ressorts et objectifs de la réforme du logement social initiée par le gouvernement à l'automne 2017 et prolongée dans la loi ELAN de 2018
- ▶ Identifier et mesurer les conséquences sur les liens entre bailleurs sociaux et collectivités locales
- ▶ Appréhender les impacts de la réforme sur les conditions de vie des habitants dans les quartiers populaires



DURÉE

▶ 1 journée



DATES

▶ 4 février - 5 avril - 20 septembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Des organismes HLM aux ressources entamées
- Des arbitrages difficiles entre démolition, réhabilitation et construction
- Des prêts allongés sur la durée : remède à tous les maux ?
- Ventes HLM : les nouvelles copropriétés dégradées de demain ?
- Regroupement et fusion des bailleurs sociaux : quelles logiques territoriales, notamment dans le cadre des PLH ?
- APL, réduction de loyer de solidarité (RLS) : les plus fragiles en première ligne
- NPNRU : quelle montée en puissance ? quels engagements de l'Etat pour les quartiers ?

### Synthèse puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint.

# RÉUSSIR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ENTREPRISE À L'ISSUE DE LA FUSION ENTRE OPH

- AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LES OUTILS AU SERVICE DE LA STRATÉGIE -

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cerner les conditions et les moyens stratégiques à mettre en œuvre pour réussir le projet d'entreprise à proposer aux nouveaux élus et à l'équipe d'un OPH dans une dynamique de fusion (avec un focus sur les aspects économiques, organisationnels/humains, financiers, politiques)
- ▶ Disposer d'une feuille de route validée, pour une mise en œuvre immédiate et efficace par les équipes (avec selon chaque cible des actions visées, le degré d'implication technique/politique).



DURÉE

▶ 1 journée



DATES

▶ 11 février – 8 avril – 23 septembre



LIEU

▶ Paris (ou au sein de votre OPH : nous consulter)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Président d'OPH, Membres de Conseil  
d'administration/Bureau d'OPH,  
Directeur Général d'OPH



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Cartographie du projet d'entreprise, quels enjeux prioriser ?
- Quelles étapes et quelles échéances pour la constitution de nouvelles instances de gouvernance ?
- Quelle organisation pour gérer et animer au mieux le futur Bureau/CA ?
- Quelle communication interne / externe ?
- Risques et défis – Comment donner du sens ?
- Apports pratiques, mises en situation, échanges d'expériences
- Construction d'outils

### Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, mises en situation  
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : projection numérique en PowerPoint,  
support du formateur.

# QUELS RÔLES ET RESPONSABILITÉS « PRÉSIDENT/DIRECTEUR-GÉNÉRAL D'UN OPH » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE (NOTAMMENT DANS UN CONTEXTE DE FUSION ENTRE OPH) ?

FICHE

03

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Identifier les domaines respectifs de compétences, rôles et responsabilités du Président et du Directeur général d'un OPH, pour optimiser la relation du binôme et rendre plus efficiente l'action de chacun (notamment dans un contexte de fusion entre OPH).
- ▶ Tracer des « fiches réflexes » et autres outils au service de votre action pour garantir l'efficacité du partage des rôles, tout en donnant du sens à l'évolution institutionnelle de l'Office.



▶ 1 journée



▶ 12 février – 9 avril – 24 septembre



▶ Paris (ou au sein de votre OPH : nous consulter)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Président, Directeur Général



EFFECTIF

▶ 2 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Introduction sur :

- Actualité sur le logement social, « Points de repères » et chiffres clés
- Les légitimités respectives (PDT / DG)

### Travaux sur :

- Comment optimiser la relation PDT – DG (en particulier pour accompagner la création d'un nouvel Office) : l'objectif n'est pas tant la qualité de la relation que la qualité de la collaboration, au service de l'OPH et de l'intérêt général.
- Quel socle de base faut-il bâtir pour poser les termes d'une collaboration équilibrée et fructueuse dans ce contexte nouveau de fusion ?
- Expériences positives. Difficultés rencontrées.

- Connaître la sphère d'influence d'un élu pour mieux comprendre son fonctionnement.
- Repères théoriques : savoir différencier les aspects techniques des aspects politiques.
- Apports pratiques, mises en situation, échanges d'expériences, construction d'outils

### En guise de conclusion : de quelle relation PDT/DG parlons-nous ?

- Un doublon ? Comment l'éviter.
- Un attelage ?
- Qui décide ? Qui pilote ?

### Évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** exposés interactifs, mises en situation.  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** projection numérique en PowerPoint, support du formateur.



# ACCUEIL DES MIGRANTS : UN ENJEU POUR LES TERRITOIRES, UN DÉFI POUR L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les logiques démographiques et géopolitiques à l'œuvre,
- ▶ Clarifier les notions juridiques liées au droit d'asile, aux migrants économiques et aux réfugiés politiques et la législation en vigueur en France et en Europe,
- ▶ Identifier les leviers d'intégration et d'accueil des populations, sans méconnaître les difficultés rencontrées sur le terrain (sécurité, occupation des espaces publics, scolarisation, politiques de peuplement, incompréhensions culturelles, etc.).



▶ 1 jour



▶ 24 mai - 8 novembre



▶ Paris



▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Une logique de flux qui a vocation à durer
- Une gestion dans l'urgence et l'improvisation
- Un État souvent aux abonnés absents, une Europe divisée
- Des collectivités locales de plus en plus interpellées
- Quelles opportunités de développement pour les territoires ?
- Des populations désesparées
- Quel rôle, quelles responsabilités pour le milieu associatif ?
- Quelles contractualisations possibles entre l'Etat, les collectivités et la société civile ?

**Synthèse puis évaluation de la formation**



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.  
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ La société inclusive est une société dans laquelle chaque personne, quel que soit son état de dépendance et pour quelle que cause que ce soit, âge ou handicap, peut vivre dans des conditions les plus normales possibles. Une telle société répond à la demande sociale qu'exprime les personnes âgées, vivre et mourir chez soi, mais aussi de nombreuses personnes en situation de handicap qui ont la volonté de quitter les institutions et qui en ont la capacité. Une problématique comparable vise les personnes hospitalisées à domicile.
- ▶ Le formateur insistera sur la nécessaire coordination des différentes politiques publiques qui doivent concourir à la société inclusive : d'abord les conditions d'habitat, les services à la personne dans leurs diversités, les besoins de mobilité, et l'aménagement des espaces publics.
- ▶ Chaque fois seront exposés des exemples concrets pris en France et/ou à l'étranger, ainsi que des outils méthodologiques pour accompagner les projets politiques et parvenir à une bonne coordination des différents intervenants.



DURÉE

▶ 2 jours



DATES

▶ 27 et 28 mars - 17 et 18 juin - 6 et 7 novembre



LIEU

▶ Paris (ou sur votre territoire : nous consulter)



PROFIL DES PARTICIPANTS

Élus locaux, conseillers départementaux, conseillers intercommunaux ou communaux

▶ Le cas échéant si la formation est adaptée à un territoire, des responsables d'association de services à domicile



EFFECTIF

▶ 10 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Pourquoi se diriger vers la société inclusive ?**

- Répondre à une demande sociale et à la croissance des besoins liés au vieillissement de la société qui, malgré les progrès de la médecine et des techniques médicales, verra le nombre de personnes dépendantes augmenter.
- Humaniser la prise en charge et le traitement des personnes en situation de dépendance.
- Mieux prendre en compte leurs capacités financières, quelles que soient les aides accordées.
- Garantir une proximité de vie par référence au territoire d'origine.
- Participer à la revitalisation des centres villes et centres bourgs.
- Réduire les coûts des services à domicile par une mutualisation et une réduction des déplacements.
- Gérer au mieux les dépenses publics en les réduisant pour de meilleurs services et de meilleures conditions de vie.

**Les éléments constitutifs de la société inclusive**

- Passer de l'hébergement à l'habitat, de l'institution au chez soi.
- Améliorer la coordination des services à domicile, services ordinaires, services paramédicaux et services de soins.
- Faciliter les déplacements des personnes en situation de dépendance pour les besoins ordinaires de la vie : visite chez le médecin, formalités administratives, courses...
- Recréer une solidarité de proximité au sein d'un immeuble ou d'un quartier.
- Le dispositif propre à la loi ELAN : un projet social partagé.
- Des équipements et un aménagement des espaces publics plus adaptés.





# PRÉPARER LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

## CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

### Comment se diriger vers la société inclusive ?

- Disposer d'une bonne connaissance de la démographie locale, de son évolution et des besoins et volontés des personnes, (la société inclusive vise toutes les personnes quelles que soient la cause de leur dépendance, leur situation sociale, leur degré de fortune et leur volonté de vivre en location ou d'être propriétaire) : les outils méthodologiques pour acquérir cette connaissance.
- Inventorier l'état du patrimoine public et privé des logements, souvent le départ en EHPAD ou en institution se justifie par l'inadéquation du logement et encore plus souvent l'inadéquation des parties communes des immeubles : comment une collectivité peut agir pour sensibiliser les promoteurs publics, sociaux ou pas, et privés et imposer sa volonté ?
- Faire évoluer le mode de fonctionnement de certains établissements médico-sociaux existants (extension vers des EHPAD ouverts).
- Mobiliser l'ensemble des acteurs concourant à la prise en charge des personnes en situation de dépendance, collectivités dont les actions sont complémentaires, associations dans leur diversité d'organisation et d'interventions, si les collectivités financent, notamment le Département, elles ne disposent pas de tous les leviers ni souvent de la capacité d'imposer les actions nécessaires : quelle démarche méthodologique pour parvenir à la persuasion et à des actions cohérentes ?
- Comment repenser l'aménagement urbain et le PLU, en privilégiant l'accueil des personnes dépendantes soit dans le centre bourg soit dans des centres de quartier disposant des services publics ou commerciaux de proximité ?
- Focus sur l'engagement d'une réflexion sur certains équipements publics tels qu'écoles et collèges pour limiter les surcoûts liés à des normes qu'il est possible d'éviter par une conception adaptée des bâtiments
- Réussir à peser sur la nécessaire formation de personnels qualifiés pour les services à domicile qui sont des emplois locaux, non transférables et dont l'ampleur des besoins va grandissante, articulation avec les bénéficiaires de dispositifs d'insertion et la Région qui a la charge de la formation.

- Organiser un service local aidant les personnes dépendantes ou leur famille à surmonter l'écheveau administratif des demandes d'aides au-delà des aides et allocations gérées par le Département.

### Mesurer les impacts de la société inclusive sur son territoire : les paramètres à prendre en compte

#### Etudes de cas

- Présentation et discussion d'un cahier des charges pour les immeubles (parties communes) et les logements répondant aux critères de la société inclusive. Poina avec les participants sur les dispositions normatives, dispositions résultant de la loi ELAN, autres facultés d'aménagement...
- Examen de toutes les formes d'hébergement ou d'habitat se rapprochant des objectifs de la société inclusive de manière à répondre à toutes les sollicitations car la loi a posé le principe du libre choix des personnes tant pour le choix du médecin et de l'établissement de soins que pour le mode d'hébergement et le régime des services à domicile.
- Focus particulier sur les écoles et les collèges et autres équipements publics locaux.

#### Conclusion de la formation, sur :

- des enjeux lourds pour l'avenir,
- une politique qui suppose du temps et une volonté soutenue,
- des gains en « humanité » pour les personnes, et financiers pour toutes les parties,
- une amélioration du cadre de vie,
- un moyen d'enrayer la désertification de certaines parties du territoire.

#### Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, nombreuses études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur en Powerpoint, paper-board.



# ÉCONOMIE CIRCULAIRE : RÉUSSIR SA MISE EN ŒUVRE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Rappeler les principes, enjeux et opportunités de l'économie circulaire.
- ▶ Définir la feuille de route méthodologique et stratégique permettant de mettre en place concrètement et avec succès, l'économie circulaire à l'échelle de votre territoire, tout en mobilisant les ressources humaines, techniques et financières disponibles pour abonder la démarche et valoriser les initiatives locales.



DURÉE

▶ 1 jour



DATES

▶ 5 février – 21 mai – 15 octobre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Introduction sur :

Eléments de définition - Reconnaissance de l'économie circulaire comme pilier du développement durable – Les textes juridiques à connaître

### Point sur les enjeux de l'économie circulaire

- Renforcer l'attractivité du territoire
- Développer des emplois locaux
- Favoriser le lien social
- Concrétiser le développement durable
- ...

- Au-delà de la notion, réussir son application : comment développer une économie circulaire autour des ressources locales ? Comment généraliser l'économie circulaire ? Comment la rendre plus crédible, plus acceptable ? Quels outils collaboratifs ? Comment évaluer si les efforts mis en œuvre ont eu un impact positif... ?

### Focus sur le développement d'une stratégie d'économie circulaire

#### Etudes de cas

### Le diagnostic territorial et la feuille de route stratégique

### Quelles incitations financières et quelles mesures de co-développement ?

### Synthèse des points à retenir et évaluation de la formation



**MÉTHODOLOGIE :** apports d'expertise et nombreuses études de cas.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur incluant des « fiches méthodes » avec bibliographie.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION LOCALE ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne compréhension des enjeux du Développement durable à l'échelle locale avec un focus sur : objectif zéro déchet, l'économie circulaire, la transition énergétique et post-carbone.
- ▶ Connaître le contexte et les outils nécessaires à sa mise en œuvre pratique, études de cas à l'appui.
- ▶ Elle sera rythmée par deux séquences, la première est dédiée à la diffusion d'un socle de connaissances communes et d'outils méthodologiques, la seconde au repérage d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre à l'échelle locale.

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ 6 février – 22 mai – 16 octobre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI, responsables Environnement / Energie...

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Comprendre le développement durable

#### et connaître les outils nécessaires à sa mise en œuvre

- État des lieux de la situation actuelle – Europe, France (focus sur chaque territoire représenté) – Illustrations à partir de différentes problématiques environnementales (climat, énergie et autres)
- Point sur les différentes approches du développement durable et de la transition (apprendre à positionner son approche)
- Objectifs à atteindre pour faire du Développement durable une réalité (études de cas)
- Diminuer l'empreinte écologique : définition de l'empreinte écologique et moyens pour la réduire (études de cas)
- Examen de quelques choix « faits » : la lutte contre le changement climatique, COP 21, et suites...

### Les outils de l'action

- Du Grenelle de l'Environnement à la Loi de Transition énergétique et la SNTEDD : quels impacts potentiels pour les Collectivités intercommunales notamment ?
- Identification des instruments disponibles et conseils pratiques pour engager une collectivité sur le chemin du développement durable (agenda 21 local, Plan Climat Energie Territorial et autres démarches) :
  - définition des agendas 21 et des PCET : savoir passer du global au local
  - définition et mise en œuvre de la transition à partir de la loi française
  - points complémentaires sur la diversité biologique (cohérence écologique, principe de non régression, etc.)

- Études de cas spécifiques sur les déchets, l'énergie, l'économie circulaire (échecs et réussites) – Analyses et enseignements.

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports pratico-pratiques, études de cas, support projeté en PowerPoint, support synthétique écrit.  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : vidéo projecteur, Paper-board

# IDENTIFIER, ANTICIPER, MAÎTRISER LES TRANSFORMATIONS LIÉES À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET AUX SMART CITIES/SMART GRIDS (VILLES ET TERRITOIRES INTELLIGENTS)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Animée par un Spécialiste des stratégies urbaines et territoriales en France et à l'International (expert en démarches de planification et de smart cities / villes intelligentes, maître de conférences associé, ayant notamment acquis plus de vingt ans d'expérience en exerçant des fonctions de cadre, et élu local), cette formation permettra de comprendre les effets de la révolution numérique et de la digitalisation de l'économie et des services pour mieux les anticiper et les mettre au service du développement et de la cohésion territoriale.



▶ 1 jour



▶ 26 mars – 3 juin – 18 novembre



▶ Paris (et sur simple demande sur votre territoire)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Depuis une vingtaine d'années, la révolution numérique s'est accélérée et amplifiée, notamment avec le développement d'Internet et la généralisation des Smartphones.**

- Cette révolution numérique affecte et transforme les modes de production et les modes de vie ; elle conduit aussi à transformer en profondeur la manière de gérer et de piloter les territoires en permettant et en facilitant l'apparition de nouveaux acteurs/modèles économiques ainsi que de nouveaux modèles de coopération entre le public et le privé. Elle suscite également des attentes et des demandes émanant tant de la population que des acteurs socioéconomiques.
- Cette journée de formation et d'échanges visera à mieux identifier les mécanismes et les effets de cette nouvelle dynamique souvent réduite par commodité à la notion de smart cities - smart grids parfois appelée aussi Ville et Territoire intelligents.

**Trois parties seront développées :**

- La première partie vise à expliciter de manière précise les mécanismes et leurs impacts sur les modes de vie, de production et de cohésion des territoires ainsi que du point de vue de leur attractivité sociétale et économique, et de fait, la place, le rôle et la responsabilité des acteurs publics locaux.
- La seconde partie est consacrée à la compréhension « pratique » des transformations, à l'identification des technologies à l'œuvre, l'examen des nouveaux acteurs du numérique et leurs offres de services. Un point particulier montrera les impacts et les opportunités qu'ils introduisent sur les territoires et qu'il convient de saisir et de maîtriser.
- La troisième partie s'appuie sur les travaux de recherche-actions (universitaires...) et d'interventions opérationnelles les plus récents pour apporter aux élus les modalités concrètes d'anticipation et de maîtrise de cette mutation numérique afin d'en faire un atout stratégique territorial.

**Conclusion et évaluation de la formation**

**MÉTHODOLOGIE :** exposés interactifs, études de cas concrets  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur

# STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES :

## QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les chiffres clés et les causes récurrentes du déclin commercial des centres-villes en France et en Europe.
- ▶ Cerner les nouveaux partenariats entre les acteurs publics et privés et les outils novateurs de management de centre-ville pour lutter contre la désertification commerciale.
- ▶ Bâtir des stratégies de développement à l'échelle locale, **avec un point particulier sur la place des industries créatives et culturelles dans la revitalisation urbaine.**
- ▶ Identifier les financements nationaux et européens à disposition, études de cas à l'appui.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 14 et 15 février – 18 et 19 avril  
▶ 16 et 17 décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

##### État des lieux et enjeux

- Les facteurs de la désertification commerciale
- Les villes moyennes en première ligne
- Un phénomène européen, voire mondial
- Une mobilisation tous azimuts des décideurs depuis 2015 (financements et dispositifs de la Caisse des dépôts, contrats de ruralité, opérations sur les centres-bourgs dégradés, interventions ANRU/ ANAH...) : état des lieux et premiers bilans
- Comment créer les conditions d'un développement urbain équilibré, entre interventions sur le bâti ancien et lancement de nouveaux programmes et équipements ?
- Se connecter aux dynamiques métropolitaines, sans renier son identité
- Transformation du commerce : les nouvelles tendances de consommation en France et en Europe, avec de nouveaux concepts de boutiques
- Aménagement et dynamique commerciale en centre-ville : maîtrise du foncier, promotion de locomotives, développement d'une offre diversifiée et innovante, partenariats avec les associations de commerçants et les investisseurs publics et privés
- L'exemple des Pays-Bas : un modèle à généraliser en Europe ?
- Valence/Vendôme/Vitry : retour sur des choix gagnants et des écosystèmes relativement performants
- Focus sur la création de parcours comme vecteurs d'attractivité des cœurs de villes : marketing territorial, itinéraires touristiques aménagés, parcours marchands et d'usage, structuration des flux, etc.
- Les enjeux du Digital aujourd'hui : danger ou opportunité du numérique et du mobile pour le commerce de proximité ? Quelles stratégies d'appropriation par les acteurs du centre-ville et du commerce ? Quelles expériences réussies ?





# STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES :

## QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ?

### CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Vers la création d'Observatoires locaux des centres-villes en France ?
- Quels rôles, quel pilotage entre l'Etat et les municipalités ? Quels acteurs publics et privés impliquer ? Quelle organisation optimale, pour favoriser le commerce et l'artisanat, l'environnement et les mobilités sobres et économes en énergie ?
- Quels financements nationaux et européens à disposition ?
- Conclusion sur : Désertification territoriale et démocratie locale, des enjeux décisifs pour l'Europe et la France en particulier.

### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

Création, culture et patrimoine : de puissants leviers de développement et d'attractivité en France, à consolider et renforcer (la création artistique pour investir les friches commerciales ou immobilières ; l'outil numérique et la valorisation du patrimoine ; accompagner « le faire ensemble artistique » pour réinvestir humainement l'espace urbain)

### Les outils de l'action à partir d'études de cas :

- Lyon, de la fête patronale à la fête des Lumières : un cluster créatif à l'échelle d'une ville
- Lorient et Nantes : la participation citoyenne créative pour réinvestir les espaces urbains
- Dole, comment sauver un secteur sauvegardé de la désertification : « penser global, agir local... »
- Chartres et Bourges, réussir à mettre en scène la lumière pour remettre en selle la ville
- Les écueils à éviter, synthèse des règles d'or

→ Il s'agira de dégager de manière interactive et à partir de ces exemples, des pistes et méthodologies d'actions adaptables.

### Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint



FICHE

10

# ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MODE D'EMPLOI POUR VOTRE TERRITOIRE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Positionner votre institution dans les stratégies d'attractivité territoriale et de développement économique.
- ▶ S'approprier les outils du marketing territorial et les nouvelles tendances.
- ▶ Identifier les leviers de rayonnement et d'attractivité activables sur votre territoire.
- ▶ Élaborer une stratégie d'attractivité/développement économique et construire sa déclinaison opérationnelle.
- ▶ Permettre aux élus d'être les acteurs et les garants d'un déploiement d'une stratégie performante, adaptée et durable, aussi bien auprès des services, de la population que des acteurs économiques.

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 1<sup>er</sup> et 2 avril – 10 et 11 juin – 19 et 20 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus

 EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **La formation débutera par une présentation des enjeux et des mécanismes du marketing territorial.**  
Un focus sera proposé sur les nouvelles tendances, dont les démarches de labellisation et de transition.
- **En complément, l'analyse du contexte institutionnel** permettra de (re)positionner votre collectivité dans les politiques publiques d'attractivité et de développement économiques.
- **Des expériences menées sur différents territoires seront soumises à l'analyse** des participants qui devront par ailleurs produire avec l'appui du formateur, un cadre de référence spécifique.
- **Dans une deuxième séquence, les participants pourront :**
  - optimiser ou s'initier aux outils de la prospective et de l'analyse socioéconomique des territoires ;
  - co-construire un projet stratégique partagé ainsi que son programme d'actions ;
  - co-formaliser une démarche de pilotage par des indicateurs socioéconomiques de performance durable.

**Conclusion et évaluation de la formation**

**MÉTHODOLOGIE :** exposés interactifs, études de cas.

**OUTILS EMPIRIQUES :** théories de l'Économie Territoriale et résidentielle ;  
outils pratiques pour l'analyse structurelle territoriale.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support pédagogique (fiche d'analyse contextuelle  
neutre axiologique de la stratégie et de la situation du territoire de  
chaque participant concerné au regard de l'attractivité/du développement  
économique, bibliographie et sitographie).

# SPÉCIAL

DÉFIS ET MUTATIONS  
SOCIOÉCONOMIQUES :  
QUELLE FEUILLE DE  
ROUTE STRATÉGIQUE  
POUR RENDRE  
VOTRE TERRITOIRE  
ENCORE PLUS  
ATTRACTIF ?

Confiez-nous l'organisation  
de votre prochain séminaire  
de **TEAM BUILDING**





# DÉFIS ET MUTATIONS SOCIOÉCONOMIQUES : QUELLE FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE POUR RENDRE VOTRE TERRITOIRE ENCORE PLUS ATTRACTIF ?

## OBJECTIFS DE VOTRE SÉMINAIRE

- ▶ Créer du lien et fluidifier les relations entre élus, valoriser la stratégie, montrer les premiers résultats, dessiner le tableau final.

## PROGRAMME PROPOSÉ POUR VOTRE SÉMINAIRE

- Il s'agit de présenter les principaux défis et mutations socioéconomiques que la mondialisation, la révolution numérique, la transition urbaine et métropolitaine entraînent pour les territoires. Tout en permettant à vos élus, de s'interroger sur la manière dont leurs politiques publiques et la façon de les piloter/de les mettre en place sont en mesure d'une part, de surmonter les enjeux et, d'autre part d'affirmer une spécificité locale suffisamment robuste et innovante pour rendre le territoire plus attractif.
- De manière concrète, et après les arbitrages de l'Exécutif, notre équipe pédagogique travaillera avec vos élus à partir d'une conférence introductive présentant ces dynamiques et effets majeurs, pour ensuite initier trois ou quatre ateliers structurés eux-mêmes autour de thèmes méthodologiques visant à renforcer le leadership, les coopérations et les convergences entre les membres de la majorité, et pour confirmer la position stratégique et le cap posé par son Président.
- Les thèmes suivants (correspondant aux deux axes de la grille A.F.O.M. ou S.W.O.T.) seront adaptés au contexte de votre territoire.

## VOTRE PROCHAIN SÉMINAIRE

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Economie mondiale dite globale en recherche de nouvelles opportunités d'investissements (IDE) et de polarités économiques innovantes.</li><li>• La concurrence entre les Métropoles sous-entend des convergences et des solidarités raisonnées entre ces dernières et les territoires formant leur hinterland (autrement dit, la nécessité de mettre en place de manière raisonnée des systèmes urbains et territoriaux).</li><li>• Développement d'une économie des hubs et la poursuite de l'importance des relais pour assurer les mobilités.</li><li>• Le développement du tourisme (9% du PIB du monde en croissance).</li><li>• La financiarisation de l'économie et le développement des Firmes transnationales à la recherche de lieux d'opportunité et d'investissement.</li><li>• L'économie de la connaissance et du numérique.</li><li>• Saisir une population qualifiée désireuse d'opportunité et d'un cadre de vie adaptée à leurs aspirations et conformes à leurs représentations et modes de vie.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Concentration des activités et des populations actives (créatives) dans les métropoles et à rebours fixation en périphérie des populations les plus fragiles et les moins autonomes.</li><li>• Transition économique vers des activités tertiaires très dépendantes des redistributions territoriales, métropolitaines et nationales et qui plus se concentrent en zones urbaines.</li><li>• Le poids des métropoles et la transition économique rendant plus dépendantes les zones urbaines intermédiaires.</li><li>• La concurrence entre les métropoles et notamment celles émergentes qui se positionnent sur les activités à forte valeur ajoutée (finance, R/D).</li><li>• L'épuisement des ressources naturelles et les problématiques de pollution.</li><li>• La densification des zones urbaines et le coût de la construction et des services et équipements publics comme le niveau de leurs externalités négatives (pollution, gestion des déchets, stress, coûts énergétiques, tensions et violences, taux de pauvreté en augmentation...).</li><li>• Le développement de l'économie grise et de sa réintégration dans les économies locales remettant en cause la planification et les institutions.</li></ul>



# DÉFIS ET MUTATIONS SOCIOÉCONOMIQUES : QUELLE FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE POUR RENDRE VOTRE TERRITOIRE ENCORE PLUS ATTRACTIF ?

FIL ROUGE PÉDAGOGIQUE PROPOSÉ

**VOTRE PROCHAIN  
SÉMINAIRE**



**CONFÉRENCE INTRODUCTIVE**

- Quel monde se dessine pour quelles problématiques à prendre en compte au travers de la mesure de l'impact de la mondialisation, de la révolution numérique et la transition urbaine en cours ?



**3 OU 4 ATELIERS THÉMATIQUES  
(AU CHOIX DE L'EXÉCUTIF - D'AUTRES THÈMES PEUVENT ÊTRE APPORTÉS)**

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Solidarité active et création de valeurs socioéconomiques.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• L'innovation comme moteur départemental.</li></ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Gouvernance et cohérence territoriale.</li></ul>                     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Performance, confiance, impacts des politiques publiques régionales/départementales/intercommunales... sur le territoire.</li></ul> |



**DEUX ATELIERS DE SYNTHÈSE ET DE CONVERGENCE**

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Atelier 1</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Atelier 2</li></ul> |
|---|---|



**UNE FEUILLE DE ROUTE**

MÉTHODOLOGIE : exposé interactif, ateliers participatifs  
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur,  
vidéo-projecteur

VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

# RURALITÉ ET INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette action permettra d'identifier les enjeux et les stratégies possibles visant à dynamiser le monde rural et les petites villes à partir d'innovations concrètes quel que soit les secteurs ou les activités visés.
- ▶ Le formateur insistera notamment sur la revitalisation des bourgs et le médico-social rénové en s'appuyant sur les spécificités de chaque territoire représenté en formation, pour coller au mieux à la réalité et répondre à la question : comment la collectivité doit-elle élaborer un plan d'ensemble, touchant tous les équipements et les commerces, en incluant les aides possibles et ses capacités financières afin de recréer un centre, avec commerces et services où chacun à envie de vivre ?
- ▶ Sur chaque point des exemples, une méthodologie, et surtout insister sur le temps nécessaire et donc l'urgence d'entreprendre. Chaque fois les interlocuteurs avec lesquels travailler. Chaque fois des exemples concrets pris en France et/ou à l'étranger, ainsi que des outils méthodologiques pour accompagner les projets politiques.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 6 mai – 25 septembre – 4 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Le thème ruralité et innovations sera traité sous plusieurs angles :

- le devenir des bourgs et des petites villes,
- le maintien et l'attraction d'activités économiques,
- les services à la population dans sa diversité,
- la formation à tous les niveaux : scolaire, professionnelle,
- les activités agricoles et les activités connexes notamment agro-alimentaires,
- l'activité forestière et son évolution,
- les leviers de l'action publique.

Cette formation est volontairement détaillée et cible les actions et innovations par objectif avec l'ensemble des conséquences sur les engagements des acteurs et les bénéfices que peuvent en tirer les territoires ruraux.

### Un constat partagé

- Un déclin démographique,
- Un vieillissement de la population,
- L'accueil de nouvelles populations,
- Une paupérisation des centres bourgs,
- Un déclin de l'industrie et de l'emploi,
- Une mutation de l'activité agricole,
- La recherche de nouvelles formes d'activités,
- La faiblesse des moyens financiers (donc se redonner des marges).

### La redynamisation des bourgs

Pour rendre attractif un territoire rural, nécessité de redynamiser les bourgs par une relance de l'habitat dans les centres, délaissés au profit des lotissements périphériques, favorisant l'utilisation de la voiture tout en accélérant la chute des commerces et donnant l'air désertique aux centres bourgs  
Les opérations cœurs de ville : préparation, négociation  
→ Point sur des expériences pilotes.

### Une nouvelle conception des PLU et de l'utilisation des sols,

priorité des centres, requalification de l'habitat de toute catégorie et pour toutes les types d'occupants.  
→ Exposé des exemples et méthodologie pour y parvenir à l'aide d'une politique peu coûteuse voire sans financement public.





# RURALITÉ INNOVATIONS : QUELLES STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ?

## CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Le (difficile) recentrage des activités commerciales et artisanales et des services.

→ Point sur des expériences pilotes à l'étranger mettant en œuvre des décisions politiques volontaristes.

→ Études de cas de villes utilisant le Digital comme vecteur de développement local/commercial.

Bénéfices pour les collectivités, département, intercommunalités et communes : connaissance, prestations à domiciles, facilitation des successions agricoles, économie générale...

- Le maintien des activités et services
  - L'accompagnement des activités existantes, écoute et anticipation des besoins.
  - Développement des circuits courts : organisation, coopération, mutualisation.
  - Développement et organisation des professionnels de santé : maison de santé, maison pluri-professionnelle, rôle de la collectivité, négociation des conventions, liens avec l'ARS.
  - Attraction d'activités à domicile : par les terrains, par les conditions d'exercice.
  - Développement d'activités de loisirs et de tourisme : gîtes, chambres d'hôtes, bistrot de pays, accrobranche, liens avec des opérateurs spécialisés, avec les entreprises de transports ; circuits d'une journée et plus...
- Accompagnement et diversification des activités agricoles
  - Facilitation des reprises et successions, point particulier sur la SAFER,
  - Encouragement de la multi-activité : association aux services publics (dénouement, cours d'eau, complément de revenu, ferme pédagogique, lien avec l'Éducation nationale).

- Les leviers
  - Le FNADT, un historique pesant, des évolutions à suivre.
  - Les contrats de ruralité.
  - Le jeu avec les autres acteurs : État : CGEC, Préfet, DREAL, DDT,
  - Collectivités (région/département).
  - Jouer de la complémentarité nécessaire pour certaines activités avec les villes et métropoles, et point sur les contrats de réciprocité.

- Un enjeu fort : focus spécifique sur le secteur médico-social
  - Comment répondre à la demande (fortes créations d'emplois) ?
  - La reconversion des hôpitaux ruraux : SSR (soins de suite), PH (personnes handicapées).
  - Comment organiser les réseaux et les formations nécessaires ?

### Conclusion de la formation sur

- Appliquer une méthodologie de progrès,
- Nécessité d'un état des lieux exhaustif,
- Réflexion approfondie et partenariale sur la définition d'un projet territorial,
- Ventilation de chaque élément du projet vers un responsable : entité publique ou personne,
- Un calendrier négocié avec les partenaires et financeurs.

### Évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, nombreuses études de cas  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur en Powerpoint, paper-board



FICHE

12

# QUELS FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### RAPPEL DU CONTEXTE

- ▶ Les politiques de l'Union européenne ont pour objectif de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 pour faire face à la crise et aux grands défis de l'UE. Cette stratégie européenne, vise une croissance « intelligente, durable et inclusive » et fixe des objectifs en matière de recherche et développement, d'emploi, d'éducation et de lutte contre la pauvreté.
- ▶ Ces objectifs sont mis en œuvre dans un cadre financier pluriannuel arrêté par les 28 États membres pour 7 ans. Sur la période 2014-2020, il s'élève à 960 milliards d'euros.
- ▶ En France ces financements sont gérés par les Régions et par l'Etat.
- ▶ Des thématiques soutenues par ces financements (FEDER et FSE), visent l'attractivité des territoires : mobilités durables, développement des énergies renouvelables, efficacité énergétique, développement des outils et services, numériques...

### CETTE FORMATION PERMETTRA AUX PARTICIPANTS DE :

- ▶ Cerner la place des collectivités locales françaises en tant qu'acteur de la politique de cohésion européenne.
- ▶ Comprendre les modalités d'intervention du FEDER et du FSE dans votre région.
- ▶ Identifier les thématiques européennes et les projets porteurs d'attractivité sur votre territoire.
- ▶ Connaître le rôle de votre Région dans la mobilisation des financements européens.



▶ 1 jour

DURÉE



DATES

▶ 18 février - 26 septembre - 21 novembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum





# QUELS FINANCEMENTS EUROPÉENS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE ?

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La formation débutera par une présentation des enjeux et des mécanismes de la politique de cohésion européenne dans chacune des régions représentées par les participants, avec un point sur les négociations du futur cadre financier 2021-2027.
- L'analyse des thématiques retenues par « l'ex-Région » (qui avait élaboré le programme FEDER FSE régional avant la réforme territoriale) permettra de cerner quelles sont celles qui participent de l'attractivité du territoire.
- Des études de cas seront soumises à l'analyse des participants sur l'éligibilité des projets aux financements du FEDER pour la période 2014/2020 (combien programmés et combien certifiés sur votre territoire...).

### FIL ROUGE PÉDAGOGIQUE

#### LA POLITIQUE DE COHESION DANS VOTRE RÉGION

- Zoom sur le programme opérationnel régional
- Les thématiques d'interventions financières (exemples)
- Le numérique : déploiement des infrastructures - usages numériques pour la population - attractivité touristique...
- L'énergie : production d'ENR et efficacité énergétique dans les entreprises, les bâtiments et le logement
- La mobilité durable : transport à la demande - transports cyclables - pôles d'échanges multimodaux
- Préservation des espaces naturels et culturels
- ...

#### FOCUS SUR L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION : QUELS BUDGETS AU SERVICE DE VOS STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES ?

- Le FSE : instrument financier des ressources humaines (à titre d'exemple, mobilisation du tissu associatif en faveur de parcours de bénéficiaires du RSA au service d'une dynamique territoriale...);
- La gestion du FSE par la Région en faveur de dispositifs de formations ciblés vers les besoins du territoire;
- Le rôle des Départements dans la gestion du FSE pour renforcer l'inclusion active (analyse d'un appel à projet FSE publié par un Département).

#### Evaluation et clôture de la formation



#### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Nombreuses présentations laissant une large place à l'interactivité, la diversité des profils et des expériences des élus étant une source d'enrichissement du groupe. Etudes de cas pratiques. Support numérique du formateur remis à chaque participant.

CETTE FORMATION  
SE DÉROULE À PARIS  
ET SUR SIMPLE DEMANDE,  
DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

# MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AU MONTAGE DE VOS PROJETS STRATÉGIQUES

## RAPPEL DU CONTEXTE

### La politique de cohésion européenne, des financements à saisir au service vos stratégies d'actions locales

Dédiée aux territoires et à l'emploi, la politique de cohésion est dotée de 325 milliards d'euro sur sept ans pour l'ensemble de l'UE, soit 34% du budget européen. Elle soutient des projets d'investissement à vocation économique ainsi que les politiques d'emploi, de formation et d'inclusion au moyen des « Fonds structurels » : le Fonds Européen de développement régional et le Fonds Social Européen (la France n'étant pas éligible au Fonds de Cohésion). Elle vise à accompagner les acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre de politiques publiques déclinées sur les territoires et également d'opérateurs privés.

Chefs de file des politiques publiques sur les territoires et depuis 2014 devenues Autorités de gestion du FEDER, d'une partie du FSE et du FEADER, les Régions sont au cœur de ces dispositifs européens.

### La logique de projets

Du point de vue opérationnel, les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) financent des projets innovants au service des territoires, que ce soit en faveur de l'emploi, de la recherche, de la formation ou de l'environnement.

Les FESI sont gérés par les États membres qui organisent la mise en œuvre des programmes conformément à leur structuration administrative. Des accords de partenariat entre la Commission européenne et chaque État définissent les modalités d'utilisation des FESI entre 2014 et 2020 en précisant les objectifs stratégiques et les priorités d'investissement de chaque pays.



► 1 jour

DURÉE



► 7 mai – 12 juillet – 17 octobre – 18 décembre

DATES



► Paris (et sur simple demande, dans votre collectivité)

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Les élus régionaux/départementaux/intercommunaux... en charge de l'aménagement du territoire, renouvellement urbain, transition énergétique...auxquels pourront se joindre d'autres élus membres d'autres commissions ayant à connaître les dossiers et les fonds européens.

Ainsi, en France, les FESI doivent répondre à trois grands enjeux :

- La compétitivité de l'économie et de l'emploi,
- La transition énergétique et écologique et la gestion durable des ressources,
- L'égalité des chances et des territoires.

Pour la période 2014-2020, l'enveloppe totale allouée à la France est de 27,5 milliards d'euros répartis entre les quatre fonds :

- FEDER/FSE à 15,5 milliards d'euros
- FEADER à 11,4 milliards d'euros
- FEAMP à 588 millions d'euros

Collectivités à la fois de proximité et intervenant à un niveau territorial pertinent à l'échelle de l'Union européenne, les Régions ont vu leur rôle se renforcer par et à Bruxelles où la plupart ont mis en place des Représentations, à l'endroit du Comité des Régions, et également en région.





CETTE FORMATION  
SE DÉROULE À PARIS  
ET SUR SIMPLE DEMANDE,  
DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

# MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AU MONTAGE DE VOS PROJETS STRATÉGIQUES



## Les enjeux de l'année 2019

2019 est une année charnière pour la politique européenne de cohésion du fait du retard pris depuis 2014 dans la programmation et surtout la réalisation des projets.

2019 est l'année des négociations sur la période 2021 -2027. Négociations qui ont démarré en mai 2018 avec les propositions de la Commission européenne.

## La poursuite de la programmation 2014-2020

La programmation et surtout la réalisation des projets doivent s'accélérer afin de consommer la totalité des crédits alloués à la France.

Début novembre 2018, le taux de programmation des crédits FEDER, FSE et IeJ était de 53%, celui du FEDER de 46% avec un taux de certification des dépenses de 13% seulement.

Afin d'éviter le dégageant d'office, les Régions doivent poursuivre la programmation mais surtout suivre l'avancement des projets tout en « faisant remonter » les factures des opérations en cours.

## Les négociations sur la période 2021-2027

Pour la période post 2020, la Commission européenne a publié le 2 mai 2018 ses propositions budgétaires pour le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027. Ces propositions s'appuient sur les priorités politiques de la Commission qui prennent en compte les défis de baisses budgétaires (liées notamment au Brexit). Au final, il est prévu une hausse du budget à 1 135 milliards d'euro, ce qui correspond à 1,1 % du revenu national brut (RNB) de l'UE-27.

Le suivi de ces négociations est donc déterminant, car il va conditionner la préparation des futurs programmes 2021-2027.

Une maîtrise minimale de l'accès à ces financements (et du processus de gestion) est donc déterminante pour les élus territoriaux, voire indispensable dans un contexte économique et social difficile.

*S'agissant plus particulièrement des élus régionaux, un accompagnement pédagogique /opérationnel spécifique pourrait être envisagé. Et ce, compte tenu du nombre et de la diversité des programmes européens gérés en Région, de la complexité des processus de gestion et de leur responsabilité en tant qu'Autorité de gestion. C'est dans ce cadre que les Régions pourraient avec le soutien du Cabinet A SENATUS CONSULTO, sensibiliser leurs élus aux enjeux et opportunités représentés par les financements européens de la politique de cohésion, le FEDER et le FSE.*

## Déroulé pédagogique

Cette formation est animée par notre Experte en financements communautaires, spécialisée dans l'appui à la gestion des programmes européens, ainsi que l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers.

Elle se déroule à Paris et sur simple demande, au sein de votre collectivité.





CETTE FORMATION  
SE DÉROULE À PARIS  
ET SUR SIMPLE DEMANDE,  
DANS VOTRE COLLECTIVITÉ

# MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AU MONTAGE DE VOS PROJETS STRATÉGIQUES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir un socle de connaissances fondamentales sur le FEDER et le FSE.
- ▶ Donner des clés de lecture pour faire émerger des projets et savoir aborder les programmes opérationnels.
- ▶ Comprendre l'organisation mise en place en Région.
- ▶ Savoir analyser son projet au regard des critères des programmes.



## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les thématiques abordées seront choisies de manière à répondre aux attentes des participants : efficacité énergétique, renouvellement urbain, aménagement du territoire, emploi – insertion, en partant d'exemples de projets concrets.
- Des ateliers pourront être proposés ultérieurement pour approfondir certaines thématiques comme le renouvellement urbain et le développement rural.
- Le programme de travail suivant pourra être ajusté selon les attentes spécifiques des participants.

### La stratégie Europe 2020

- Bref rappel des grands objectifs visés par l'UE

### La politique de cohésion en région

- Les priorités d'intervention de chaque fonds (FEDER/FSE/FEADER/FEAMP)
- Les programmes opérationnels régionaux
- La gestion des programmes dans chacun des territoires régionaux

### Les thématiques des programmes, à partir d'exemples concrets

- Le numérique : déploiement des infrastructures - usages numériques pour la population
- L'énergie : production d'ENR et efficacité énergétique dans les entreprises, les bâtiments et le logement
- La mobilité durable : transport à la demande – transports cyclables -pôles d'échanges multimodaux
- Risques naturels et climatiques, préservation des espaces naturels

### La dimension territoriale des programmes

- Le volet urbain : requalifier les espaces urbains dégradés

### L'emploi et l'insertion

- Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences
- Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences
- Favoriser une croissance inclusive par l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables
  
- Synthèse, évaluation de la formation et éventuels ateliers d'approfondissement

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Nombreuses présentations laissant une large place à l'interactivité, la diversité des profils et des expériences des participants étant une source d'enrichissement du groupe. Eudes de cas pratiques. Support numérique du formateur.



# SPÉCIAL Région/Conseil départemental/ Métropole...

**Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?**

**FORMATION SUR MESURE**

**CONSEILS STRATÉGIQUES**

**VISITES-RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS**

**CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX**

**ACTIONS DE LOBBYING...**



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER  
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008  
ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE UNIQUE  
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA QUALITÉ

Contactez-nous

**A SENATUS CONSULTO**

**23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS**

**Tél. : 01 53 90 45 56**

**Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)**

**→ [www.asenatusconsulto.org](http://www.asenatusconsulto.org)**



# ÉVALUER LES IMPACTS D'UN PROJET DE MANDATURE POUR MIEUX DÉFINIR LES PRIORITÉS À VENIR (ÉCHÉANCES 2020/2021)

## AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LES TRANSFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir les outils pour évaluer le degré d'engagement et les impacts d'un projet de mandature sur le territoire.
- ▶ Prendre la mesure des transformations socioéconomiques, les effets des réformes territoriales et les mettre en relation avec la contribution du projet de mandat au territoire, pour mieux définir les prochaines priorités.

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ 25 mars – 1<sup>er</sup> juillet – 9 décembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les prochaines échéances de 2020 et de 2021 seront non seulement l'occasion de mettre en débat le bilan des actuelles mandatures mais également de **mesurer concrètement les effets des réformes institutionnelle** et transformations socioéconomiques plus globales sur les dynamiques territoriales.
- Dans cette perspective, les équipes en responsabilité doivent être en mesure de **démontrer la pertinence des politiques publiques engagées** ; cela est d'autant plus important, qu'une perte de confiance sur **les intentions, marges de manœuvre et actions**, affecte globalement les élus locaux, alors même que **la dimension territoriale n'a jamais été aussi importante** pour la formation des identités individuelles, des solidarités actives et de l'attractivité socioéconomique durable.

- La journée de formation et d'échanges consiste à présenter les outils dont disposent les élus locaux pour évaluer les impacts de leurs politiques publiques et la manière dont ils peuvent les ajuster, les faire évoluer, les présenter et pouvoir partir sur des bases solides pour formaliser un prochain mandat (novateur) de territoire. Ce dernier sera d'autant plus important, que **les Lois MAPTAM et NOTRe prévoient la mise en œuvre d'autres dispositifs** après ces échéances, que **les problématiques de mutations des modes et des cadres de vie, de digitalisation et de numérisation de l'économie et de la société** comme les questions liées au climat et la finitude des matières premières contribuent à transformer en profondeur lesdits territoires.

#### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, étude de cas.  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.



# QUEL POSITIONNEMENT POUR UN ÉLU LOCAL DANS LES PROCESSUS DE CONDUITE ET LE PILOTAGE DES PROJETS URBAINS, ORGANISATIONNELS ET TERRITORIAUX ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les fondamentaux, étapes et méthodes en matière de conduite et de pilotage de projets.
- ▶ Trouver le juste positionnement dans la conduite et le pilotage des projets urbains, organisationnels et territoriaux.
- ▶ Être une force de proposition stratégique et reconnue comme telle par tous les acteurs concernés.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 23 mai – 17 septembre – 25 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**La conduite et le pilotage des projets urbains, organisationnels et territoriaux relèvent pour l'essentiel des services opérationnels des administrations publiques ou de leurs opérateurs, tout en révélant un double paradoxe :**

- celui d'un positionnement parfois perçu comme intrusif pour les élus, dont l'une des missions est pourtant de s'assurer de la bonne mise en application de leurs décisions,
- et d'une forme d'absence de ces derniers dans les processus opérationnels, là où pourtant, ils restent décisionnaires et décisifs du fait qu'ils sont les porteurs de la légitimité territoriale.

La journée de formation et d'échanges consiste à présenter les principes et postures, ainsi que des outils que les élus locaux peuvent mobiliser, afin d'être des acteurs légitimes et reconnus comme tels dans les phases du pilotage et de la conduite de projets.

Dans cette perspective, deux temps forts sont prévus au programme :

- Le premier fera le point sur les principales raisons des échecs en matière de conduite ou de pilotage de projets aussi bien urbains, organisationnels que territoriaux et dont plusieurs études internationales croisées situent la proportion à 75% d'échecs en la matière. Il s'agit d'en tirer des enseignements permettant aux participants de s'interroger sur leurs propres positionnements et pratiques, au travers d'exposés interactifs.
- Le second temps permettra d'identifier les manières d'intervenir au mieux dans les phases opérationnelles du déploiement de projets, de s'y faire reconnaître comme légitime et comme force de proposition, et savoir capitaliser ce processus pour l'organisation, et ce travers de plusieurs mises en situation (études de cas).

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** apports pratiques, nombreuses études de cas.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.



# LE CADRE JURIDIQUE DE LA COMMUNICATION EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE ET ÉLECTORALE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est animée par un avocat, docteur en droit, maître de conférences à Sciences Po Paris, ancien rapporteur près la CNCCFP et spécialiste du droit de la vie politique. Elle doit permettre aux élus, collaborateurs et services de la communication de :

- ▶ Connaître le cadre juridique relatif à la communication en période pré-électorale.
- ▶ Identifier les dates clefs.
- ▶ Distinguer la communication des candidats de celle de la collectivité.
- ▶ Mettre à profit son statut d'élu dans le cadre d'une campagne électorale tout en évitant le conflit d'intérêts.
- ▶ Appréhender les méthodes de contrôle du juge administratif.
- ▶ Anticiper et prévenir le risque de contentieux.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Introduction

- Les dates clefs du calendrier électoral (rappel)
- Les différents supports de la communication
- La technicité croissante des règles en matière de communication électorale

### Quelle communication pour les candidats et la collectivité avant les six mois précédant le premier jour du mois du scrutin ?

- Que peut-on dire ? Que ne peut-on pas dire ? Comment le dire ?

### Quelle communication pour les candidats et la collectivité pendant les six mois précédant le premier jour du mois du scrutin ?

- Être à la fois élu et candidat : comment éviter la confusion des genres ?
- Le Maire et la commune peuvent-ils continuer de communiquer en période électorale ?

- Distinguer la communication institutionnelle de celle du Maire
- Les dernières évolutions jurisprudentielles
- Etude de cas concrets

### La variété des supports de communication et leur utilisation en période pré-électorale

- Les supports papier
- Les médias
- Les enquêtes et sondages
- Les nouvelles technologies

### Synthèse sur les règles d'or à retenir, puis évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, études de cas.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur, projection numérique en PowerPoint



▶ 1 jour

DURÉE



DATES

▶ 14 mars – 9 mai – 1<sup>er</sup> octobre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus (directeur de Cabinet, directeur de la communication...)



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

# SÉCURISER SON COMPTE DE CAMPAGNE ET LE FINANCEMENT DE SA CAMPAGNE ÉLECTORALE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation est animée par un avocat, docteur en droit, maître de conférences à Sciences Po Paris, ancien rapporteur près la CNCCFP et spécialiste du droit de la vie politique. Elle doit permettre aux élus, collaborateurs et services de la communication de :

- ▶ Maîtriser la tenue d'un compte de campagne et le règlement des dépenses électorales
- ▶ Appréhender la notion de dépense électorale
- ▶ Savoir sécuriser un compte de campagne
- ▶ Connaître les modalités de contrôle de la CNCCFP
- ▶ Anticiper et prévenir le risque de contentieux administratif et pénal



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 13 mars – 10 mai – 2 octobre

DATES



▶ Paris

LIEU



▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus  
(directeur de Cabinet,  
directeur de la communication...)

PROFIL DES PARTICIPANTS



▶ 6 participants maximum

EFFECTIF

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Qu'est-ce qu'une dépense à caractère électoral ?

- Savoir identifier une dépense présentant un caractère électoral
- Distinguer les dépenses à caractère électoral et les dépenses engagées par une collectivité territoriale ou son exécutif
- Le respect du plafond des dépenses électorales
- Cas concrets et énumération des principales dépenses présentant un caractère électoral

### Le mandataire financier : rouage essentiel d'une campagne électorale

- Le choix du mandataire financier et les responsabilités qui lui incombent
- Le partage des rôles entre le mandataire et le candidat
- Comment sécuriser juridiquement un compte de campagne ?

### Quels sont les moyens autorisés pour financer une campagne électorale ?

- La récolte des fonds
- Le règlement des dépenses électorales
- Comment éviter qu'une collectivité territoriale contribue au financement de la campagne d'un candidat ?

### La période post-électorale : LE moment à risque

- Le dépôt et le contrôle du compte de campagne : les erreurs à ne pas commettre
- Connaître les techniques de contrôle de la CNCCFP et les anticiper
- Comment anticiper un contentieux électoral ?

### Synthèse sur les règles d'or à retenir, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint

# LA LOLF 2019 ET LA PRÉPARATION DES BUDGETS LOCAUX

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Identifier les marges de manœuvre possibles pour sa commune dans un contexte budgétaire contraint.
- ▶ Construire une stratégie financière fiable à partir de ratios comptables clés, exercices individuels et collectifs à l'appui.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 21 février – 11 mars

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maires, Adjointes au Maire, Conseillers municipaux, Conseillers communautaires, techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Un contexte complexe pour les finances publiques : quelle trajectoire et quel calendrier pour leur redressement ?
- L'évolution des dotations d'Etat en 2019 - Communes protégées, communes concernées
- Les autres données financières importantes : impact de la réforme des dotations d'intercommunalité, aides à l'investissement, adaptations fiscales...
- La réforme de la taxe d'habitation et l'avenir de la fiscalité locale : état des réflexions

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, études de cas, nombreux exercices individuels et collectifs.

**Pour les exercices, chaque participant est invité à venir avec les documents budgétaires et financiers de sa collectivité.**

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : vidéo projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint

# SENSIBILISATION À LA LECTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE ET ANALYSE FINANCIÈRE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender au mieux la situation financière d'une collectivité locale à partir de son Compte Administratif (CA).
- ▶ Optimiser sa participation aux discussions budgétaires, au sein des instances municipales/intercommunales...



DURÉE

▶ 2 jours



DATES

▶ 21 et 22 mars – 16 et 17 mai



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maires, Adjointes au Maire, Conseillers municipaux, Conseillers communautaires...



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

On observera deux grandes parties dans cette formation animée à partir des documents relatifs au compte administratif d'une collectivité.

### 1ère Partie - La lecture des comptes

- **Présentation d'un Compte Administratif**
  - La structure du document budgétaire (classement des opérations, articles et chapitres budgétaires, classification fonctionnement/ investissement,
  - L'enchaînement des exercices (la clôture des comptes, le rattachement à l'exercice, les reports, les restes à réaliser)
  - Les AP/CP
  - Les contrôles sur le budget (différents contrôles, dépenses obligatoires)
  - Les comptes rattachés et les budgets annexes

- Les recettes et dépenses de fonctionnement atypiques (travaux en régie, comptes de tiers, provisions/ amortissements)
- Le principe des immobilisations

### • Les états annexes

Ces annexes permettent de compléter l'information des élus et des tiers par la production de plusieurs états analysés, portant notamment sur l'état de la dette, l'état de la trésorerie, l'état des immobilisations, l'état du personnel et les concours financiers aux associations.

### 2è Partie - L'interprétation d'un Compte Administratif d'une collectivité par son analyse

- **Buts et méthodes de l'analyse financière**
- **Spécificités de l'analyse financière**
- **L'analyse prospective, avec :**
  - à les fondamentaux de l'analyse (recherche de l'équilibre financier, formation des épargnes, politique

de financement des investissements, niveau d'équipement, environnement de la politique fiscale, engagements de la collectivité à le contenu de l'analyse et les marges de manœuvre, la formulation du diagnostic financier (comment déceler l'existence de signes avant-coureur de dégradation)

- **La présentation d'une analyse prospective avec les objectifs, la construction, et l'interprétation d'une prospective financière.**

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, études de cas, nombreux exercices individuels et collectifs.

**Pour les exercices, chaque participant est invité à venir avec les documents budgétaires et financiers de sa collectivité (CA, BP).**

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : vidéo projecteur, support du formateur projeté en PowerPoint

# BUDGET DÉPARTEMENTAL : DU MODE D'EMPLOI À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Identifier sous l'angle des finances, la place, le rôle et les compétences du Département dans l'organisation territoriale,
- ▶ Appréhender le montage d'un budget départemental et sa structure (dépenses et recettes),
- ▶ Analyser les différentes évolutions financières et leur impact sur les marges de manœuvre,
- ▶ Déterminer les problématiques financières à court et moyen terme pesant sur les *scenarii* prospectifs.

 **DURÉE** ▶ 2 jours

 **DATES** ▶ 6 et 7 juin – 7 et 8 octobre

 **LIEU** ▶ Paris

 **PROFIL DES PARTICIPANTS** ▶ Conseillers départementaux, techniciens

 **EFFECTIF** ▶ 6 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### L'état des finances départementales

- Les dépenses départementales dans le contexte des finances publiques locales
- Les compétences financières des conseils départementaux
- Le poids financier des décentralisations
- Le point sur vingt années de modifications de compétences et de ressources

### L'originalité structurelle des finances départementales

- La spécificité des dépenses : suprématie de l'aide sociale dans les dépenses de gestion – l'avenir de l'investissement local...variable d'ajustement ?
- Les différentes ressources fiscales : les recettes fiscales directes – la fiscalité transférée – les dotations de l'Etat
- La problématique de l'autonomie fiscale

### Identifier des marges de manœuvre

- L'exploration des principales composantes de l'épargne
- L'évolution de la réalisation des épargnes
- Les perspectives de nouvelles recherches d'économie : CVAE – DMTO – Péréquation

### Les perspectives financières dévolues a ces entités

- Une gestion budgétaire réaliste au regard de l'évolution des dépenses et des recettes départementales
- Une planification financière globale avec la mise en place d'un programme pluriannuel d'investissement.

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : la formation sera animée sur la base de documents de Départements. **Compte tenu des comparaisons utiles, merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (BP, CA, documents complémentaires : orientations budgétaires, états de vote des taux de fiscalité directe...).**

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : projection numérique en PowerPoint, support du formateur

# GESTION FINANCIÈRE ET PROSPECTIVE À MOYEN TERME DE VOTRE COLLECTIVITÉ

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Imaginer une trajectoire financière à moyen terme de la collectivité.
- ▶ Réaliser des calculs prospectifs à partir du dernier CA fiable (voté ou prévisible).
- ▶ Anticiper la structure financière de la collectivité et vérifier à moyen terme le maintien de sa solvabilité.
- ▶ Elaborer une stratégie financière en lien étroit avec le projet de développement du territoire porté par les élus.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 11 avril – 11 juillet – 2 décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### LE BUDGET, ACTE POLITIQUE

- Le budget est une affaire de choix : recherche d'un équilibre entre attentes et contraintes au niveau des investissements
- Analyse du patrimoine existant
- Dépenses d'investissement programmées : définition, nécessité, diagnostic
- Comment prendre en compte les dépenses induites par ces investissements ?
- L'examen des équilibres budgétaires conduit à faire des arbitrages. Lesquels ?

### OPTIMISER ET MOBILISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- L'évaluation de la capacité financière de votre collectivité
- Comment améliorer la constitution des épargnes ?
- Appréhender la situation de la dette et déterminer une stratégie d'endettement
- Engager une démarche prospective.

### LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- Montage des opérations d'investissement
- Les responsabilités du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre
- Recherche de diversifications (partenariat – intercommunalité – place du secteur privé)
- Elaboration d'un programme pluriannuel d'investissement, suite aux arbitrages des opérations d'investissement

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** la formation sera animée sur la base de documents de diverses collectivités (communales, départementales...). **Compte tenu des comparaisons utiles, merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments budgétaires et financiers de sa propre collectivité.**

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** projection numérique en PowerPoint, support du formateur.



# LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

## AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les grands principes de la commande publique.
- ▶ Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.
- ▶ Éviter les pièges et identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.



▶ 1 jour



▶ 12 avril – 20 juin – 27 septembre – 3 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Adjoint au maire/Conseiller municipal/ Conseiller départemental/Conseiller régional/Conseiller communautaire, Membre de la CAO, Collaborateur d'élu, Directeur des Affaires juridiques



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics  
Principaux textes européens et nationaux – Rappel des objectifs du «nouveau» Code des marchés publics  
Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public  
– Critère organique et critères matériels - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP  
– Les enjeux et la définition du besoin  
– la reconnaissance du sourcing – les documents de la consultation – Focus sur la dématérialisation

- Présentation des procédures de passation  
– Seuils : gré à gré – mapa – appel d'offres  
– Procédures dérogatoires : Dialogue compétitif et procédure concurrentielle avec négociation ; partenariat d'innovation ; conception-réalisation ; concours ; marché négocié ; marché de service
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure  
– Achèvement normal : attribution et signature  
– Échec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

#### Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse  
→ Focus sur : les personnes intéressées (élus, agents) et le principe d'impartialité
- Responsabilité pénale des membres de la CAO

#### Les pièges à éviter – Synthèse des règles d'or

#### Conclusion sur les pièges à éviter puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs  
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint



FICHE  
23

# FEMMES ÉLUES : OPTIMISER SON ENGAGEMENT ET SA COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Donner du sens à son engagement politique.
- ▶ Développer ses compétences et ses stratégies d'influence en créant une dynamique « homme/femme » positive.
- ▶ Savoir décoder les conduites et stratégies de déstabilisation tout en maîtrisant ses émotions notamment en situation de communication.
- ▶ Réussir sa prise de parole et sa communication interpersonnelle.
- ▶ Appréhender les règles visant à valoriser son image et utiliser au mieux les outils de la communication publique et politique.



▶ 2 journées



▶ **NIVEAU 1** : 4 et 5 juin – 28 et 29 novembre  
▶ **NIVEAU 2** : 4 et 5 juillet



▶ Paris



▶ Élu(e)s locales/Intercommunales/  
Départementales/Régionales



▶ 6 participantes maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

#### Définir le socle de son engagement politique

- Déterminer son objectif politique.
- Construire son personnage politique.
- Définir sa stratégie de communication.

#### Maîtrise de soi, efficacité et performance

- Postures et valeurs comportementales Homme/Femme.
- Diagnostic de son propre potentiel charismatique et de son leadership.
- Les qualités essentielles pour réussir, les pièges à éviter (exercices).
- La gestion et l'affirmation de soi.
- Assertivité ou communication non-violente comme outil de prévention et de traitement des conflits.
- Outils de dynamique et de cohésion de groupe (intégration, participation, implication, action) au service de l'action collective.

### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

#### Réussir sa prise de parole et sa communication interpersonnelle

- Apports méthodologiques pour optimiser ses capacités d'expression et de communication.
- Les « trucs » à connaître, la respiration – Focus sur la gestion du stress.
- Le face-à-face avec l'auditoire : accueil, comportement, expression, ton, formules, gestuelle. Comment acquérir de l'assurance ?
- Travailler sur l'image de soi.
- Percevoir les réactions de l'auditoire : écoute active, écoute passive.
- Récupérer les imprévus : perturbations, bruits...
- Savoir répondre aux contradictions.
- L'improvisation : un « grand art » difficile dont il faut se méfier.

- Enrichir son discours ou son intervention : actualité, humour, références, citations.
- De la conviction personnelle à la conviction partagée : savoir donner.

#### Nombreux exercices de prise de parole

**face caméra** : préparation individuelle/collective sur des sujets concrets ou projets d'interventions apportés par chacun des participants. Enregistrement, visionnage, analyse.

#### Profil personnalisé, bilan et évaluation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques et méthodologiques, travaux pratiques et nombreuses mises en situations.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur, caméscope numérique – TV - Vidéo.

# OPTIMISER SON POTENTIEL INDIVIDUEL/COLLECTIF, ET SON ENGAGEMENT POLITIQUE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Développer un état d'esprit positif, constructif, collectif et savoir communiquer, gages de réussite pour exercer au mieux son mandat politique.



▶ 1 jour



▶ 3 avril – 27 juin – 10 octobre – 10 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTES

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participantes maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>RE</sup> PHASE : SE Doter d'un mental d'acier

- Donner du sens à son engagement individuel / collectif
- Capitaliser sur ses points forts et gérer les points d'améliorations
- Développer un état d'esprit à toute épreuve

### 2<sup>E</sup> PHASE : COMMUNIQUER EFFICACEMENT

- Optimiser son impact personnel
- Adopter une approche relationnelle efficace
- Bien utiliser les techniques verbales et non-verbales lors de ses interventions

### 3<sup>E</sup> PHASE : RENFORCER LA COHÉSION D'ÉQUIPE

- Repérer les éléments d'une équipe performante
- S'engager personnellement pour le collectif

**Bilan et synthèse, puis évaluation de la session**

**MÉTHODOLOGIE :** nombreuses mises en situations dynamiques et interactives impliquant les dimensions à la fois corporelles, émotionnelles et relationnelles.

Avec alternance :

- d'apports d'outils et de méthodologies
- d'exercices d'ancrage des nouvelles postures
- d'exercices individuels et collectifs sur des sujets d'intervention en lien avec les projets/actions politiques

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur – Caméscope – TV - Vidéo

# COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

## OBJECTIF DE LA FORMATION

► Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, avec un point particulier sur Twitter, Facebook et le Blog.

### PRÉ-REQUIS INDISPENSABLES

→ Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet. → Un ordinateur connecté à Internet par stagiaire (fourni sur place) → Email : soit une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation à <https://www.google.com/accounts/NewAccount>), soit la possibilité de consulter sa boîte email.

**Pourquoi ?** Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

**SI POSSIBLE** → Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px) → Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique. → La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent. → La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner.



► 1 jour



► 4 avril – 12 juin – 22 novembre



► Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Élus territoriaux



EFFECTIF

► 5 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et éventuellement promouvoir son Blog.

### Rapide rappel sur le panorama général des réseaux sociaux et appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- Incontournables Facebook et Twitter
  - Les réseaux professionnels : Viadeo – Linked-in
  - Les vidéos : Youtube – Dailymotion, les photos : Flickr
  - Les nouvelles tendances : Foursquare – Instagram
- Point sur la présence d'Élus locaux et nationaux sur les réseaux sociaux

### Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ?

- Notoriété, modernité, réactivité... Quels objectifs pour un élu ?
- Maîtriser sa e-réputation
- Mettre en place un système de veille et d'alertes
- Organiser les réponses aux alertes de la veille
- Savoir communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux
- Les 5 pièges à éviter

### Optimiser sa présence sur Facebook

- Les astuces pour être plus lisible sur Facebook
- Atelier développement/valorisation d'une page Facebook

### Zoom sur Twitter

- Le fonctionnement du réseau et les notions de base (tweet, retweet, live-tweet, follower, etc.)
- Atelier de création d'un compte Twitter

### Focus sur le Blog

- Objectifs du blog et principales fonctionnalités
  - Simplicité de création et de mise à jour
  - Astuces pour faire connaître son blog
- Atelier de création d'un Blog

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, études de cas concrets, démonstrations, travaux pratiques.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : un PC par stagiaire avec accès à Internet (chaque stagiaire peut également venir avec sa tablette (si accès WiFi et sans accès bloqué), vidéoprojecteur, support papier du formateur (numérique).

# MAÎTRISER LE PROTOCOLE : QUELLES RÈGLES D'OR ?

## AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LA RÉDACTION DE DISCOURS

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Pour assurer le bon déroulement des événements officiels et coordonner les relations extérieures, il est important de maîtriser l'ensemble des règles en matière de savoir-vivre, honneurs et préséances, notamment lors de réceptions de délégations étrangères. Et lorsqu'il est amené à **prononcer un discours**, l'élu trace une ligne politique, incarne des valeurs, fixe des objectifs. De sa rédaction à sa scansion, certaines règles doivent être respectées.
- ▶ Cette formation permettra de :
  - Connaître et maîtriser les règles protocolaires des différents types d'événements pour respecter les principes de savoir-vivre et éviter les impairs.
  - Savoir gérer les relations publiques avec tous types d'interlocuteurs.
  - Concilier les règles du savoir-vivre et de la tradition avec les aspirations à la modernité des élus et de la population.
  - Cerner les outils et les méthodes permettant de rédiger un discours impactant.



▶ 1 jour



▶ 29 mars – 13 mai – 19 juin – 5 novembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus (Directeur de Cabinet, Chef de Cabinet, Directeur de la communication, Responsable du protocole...)



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Réussir ses manifestations

- Faire preuve de professionnalisme dès les contacts préparatoires : maîtriser les règles de préséances dans sa correspondance, papier et numérique, et ses contacts téléphoniques
- Préparer et diffuser ses cartons d'invitation
- Organiser sa manifestation : préparation et port de tenues adaptées aux circonstances
- Gérer sa manifestation : repérer les personnalités, les orienter, les accueillir, orchestrer les prises de parole
- Dessiner les plans de tables

- Offrir des souvenirs et remercier
- Quelques points spécifiques seront également traités :
  - Symboles et signes honorifiques : écharpes et insignes ; cocardes et gyrophares ; décorations officielles ; pavoisement
  - Cérémonies et manifestations publiques : liste des cérémonies
    - déroulement type - les honneurs
  - Dispositions des périodes électorales

#### S'adapter aux spécificités de l'accueil de délégations étrangères :

- Protocole et règles de savoir-vivre selon les pays et cultures concernées (exemples)
- Le pavoisement
- Les cadeaux





# MAÎTRISER LE PROTOCOLE : QUELLES RÈGLES D'OR ?

## AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LA RÉDACTION DE DISCOURS

### CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

#### Focus sur : Savoir rédiger un discours impactant

Cette formation vise également à donner les clés aux rédacteurs de discours (élus et collaborateurs) pour faire de ce rendez-vous public, un moment d'affirmation, de volontarisme et non une énième séquence de la longue histoire dormitive de la langue de bois.

- Préparer un discours : les différentes étapes
- Construire un discours (objectifs visés, rédaction du plan...)
- Bien écrire permet-il de bien dire ? (Exercices pratiques)
- Chercher la solennité adaptée
- Le choix des mots : l'envie de viser juste et le recours à la citation
- Écrire à haute voix
- Produire « l'effet »... Partir d'une évocation. Trouver l'illustration.
- Rendre hommage. Eviter la démagogie. Se méfier de l'effet boomerang. Marquer les esprits. Habiter le discours.
- Distribuer le discours à la presse
- Peut-on sortir du discours ? Les risques de l'improvisation.
- Les exemples à ne pas suivre : lourdeurs, discours longs, énumérations de chiffres, sauts de paragraphes, discours pensum, effets à plat, allusions mal explicitées...
- Travail sur un bon discours déjà écrit. Puis décryptage d'un mauvais discours déjà écrit (exercices pratiques)

#### Synthèse, conseils personnalisés et évaluation de la formation



**MÉTHODOLOGIE** : apports méthodologiques, exercices pratiques sur des cas concrets  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur, vidéo projecteur



# MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ

(AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra.



DURÉE

▶ 2 journées



DATES

▶ 15 et 16 avril - 13 et 14 juin - 26 et 27 novembre



LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 5 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Bref rappel sur les objectifs et règles de fonctionnement des journalistes et les différentes situations/types d'interview**

**Se préparer à être interviewé : la « check-list »**

- Quel message essentiel et hiérarchie d'information ?
- Clarté, synthèse et vulgarisation

**Exercices face caméra : l'importance du fond (bien structurer son message) et l'importance de la forme (comportement devant la caméra ou le micro, les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle)**

- Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média
- Savoir anticiper les questions embarrassantes
- Point sur les pièges à éviter
- Maîtriser la durée
- Débriefing

**Exercices face caméra : simulation d'une interview reportage « type Bfm-TV » - Débriefing**

**Exercices face caméra : simulation d'une interview polémique**

**Focus sur la stratégie de communication médiatique en situation sensible ou de crise**

- Quelle préparation mentale ?
- Quelle information avant une déclaration presse ?
- Expression positive et modèles de réponse
- Savoir déjouer les amalgames

**Les points à retenir**

**Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation**

**MÉTHODOLOGIE** : nombreux exercices individuels/collectifs, mises en situation, retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur – Caméscope – TV- Vidéo.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Apprendre à gérer son trac.
- ▶ Savoir reconnaître et maîtriser ses émotions.
- ▶ Intervenir en toute circonstance, devant tout public, de manière sereine et efficiente.



▶ 2 journées



▶ 18 et 19 mars – 18 et 19 septembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Travailler avant tout sur...

- La respiration abdominale, l'ancrage
- Le regard, le sourire, le silence
- L'implication et l'engagement

#### Développer l'écoute

- « Corporelle », pour s'ouvrir aux sensations
- « Mentale », pour accéder à l'imagination créative

#### Se faire confiance

- Reconnaître, accepter et dépasser ses « peurs »
- Oser « se lancer », oser « rater »
- Éviter la censure et le jugement sur soi
- Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant

#### Prendre de la distance grâce à...

- L'ancrage
- La respiration
- La détente corporelle
- L'humour sur soi

#### Utiliser la force des émotions

- Savoir les repérer
- Dissocier émotions et émotivité
- Exprimer ses émotions avec justesse au service de son discours ou de son message
- Gérer et maîtriser ses émotions en situation délicate

#### Préparer ses interventions grâce à...

- La visualisation
- La préparation physique
- La répétition
- L'incarnation de son « personnage »

#### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur.

# SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire face sans crainte ni agressivité aux situations inattendues ou à la critique.
- ▶ Reconnaître et mettre à distance ses réactions disproportionnées et gagner en confiance.
- ▶ Organiser rapidement sa pensée, mobiliser ses idées pour les sortir en ordre.
- ▶ Intervenir sans préparation avec aisance et sérénité dans n'importe quel contexte.



▶ 2 journées



▶ 14 et 15 mai – 4 et 5 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### L'inspiration ou le temps de l'observation

- S'entraîner à plus de présence au lieu et au temps
- Enrichir ses qualités d'écoute
- Prendre conscience de ses filtres de perception
- Développer son attention avec précision
- (Se) faire confiance

### L'apnée ou le temps de la compréhension

- Dissocier réactivité et spontanéité
- Oser un temps de silence
- Se connecter à ses sens
- Puiser dans ses ressources pour organiser sa pensée
- Aller à l'essentiel et se centrer sur le cœur du message

### L'expiration ou le temps de l'action

- Être convaincu...pour être convaincant
- S'entraîner à trouver la liberté dans la contrainte grâce aux cadres d'improvisation
- Adopter une posture adéquate et cohérente
- S'entraîner à accueillir, accepter, s'adapter et gérer l'imprévu

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur.



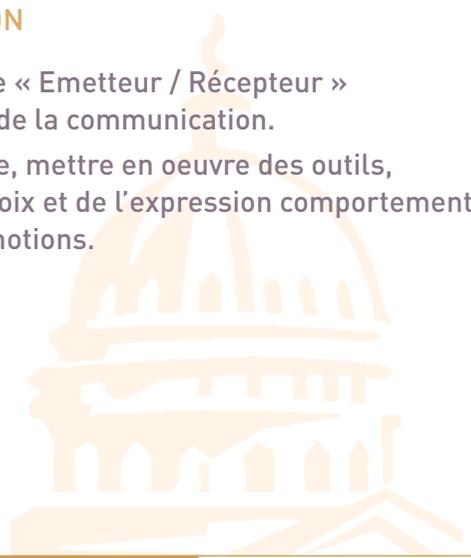
FICHE  
**30**

# EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- ▶ Acquérir une méthodologie, mettre en oeuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 10 avril – 28 juin – 10 juillet  
11 octobre – 15 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



▶ 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les croyances / Les inférences / Les équivoques
- Bien structurer ses messages.
- Les techniques de l'exposé :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

#### Cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

#### Profil personnalisé et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs).

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

# EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS

(ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :
  - séduire, informer, convaincre
  - faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
  - appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne post électorale
  - mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement.



DURÉE

▶ Au choix du participant



DATE(S)

▶ Au choix du participant



LIEU

▶ Paris

PROFIL DES  
PARTICIPANTS▶ Élu territorial, Collaborateur :  
Directeur/Chef de Cabinet, DGS,  
Directeur de la Communication...

EFFECTIF

▶ 1 participant

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

### Entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

### Bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

### Profil personnalisé et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs).

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.



# ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à optimiser sa communication en anglais, avec des interlocuteurs étrangers, en :
  - améliorant à la fois sa compréhension et son aisance à l'oral,
  - enrichissant son vocabulaire général et technique,
  - se familiarisant avec des structures utilisées de manière récurrente dans l'exercice de ses fonctions,
  - confortant sa confiance et sa précision, tant à l'oral qu'à l'écrit,
  - s'améliorant à l'écrit pour la rédaction de notes, rapports, e-mails...
  - comprenant davantage les textes spécialisés, circulaires et notes européennes,
  - se familiarisant avec les différentes nuances de la langue pour s'exprimer de manière formelle lors de réunions (avec un point sur les formules de politesse et d'usage des expressions idiomatiques appropriés).



DURÉE

▶ Au choix du participant (selon niveau de départ évalué et objectifs opérationnels visés)



DATE(S)

▶ Au choix du participant



LIEU

▶ Au choix du participant



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial



EFFECTIF

▶ 1 participant





# ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Pour atteindre les objectifs pédagogiques visés,  
les points suivants sont développés :**

1. Évaluations du niveau d'anglais initial du stagiaire.
2. Compte rendu des évaluations, élaboration de la fiche signalétique du stagiaire, de ses points forts et points d'amélioration.
3. Analyse des besoins / Mise en avant des objectifs principaux, du niveau d'anglais souhaité, de la durée de la formation pour atteindre l'objectif.
4. Puis, double entraînements mis en œuvre : un entraînement individuel en présentiel (en face à face stagiaire-formateur) et un entraînement individuel à distance (séances téléphoniques), ainsi qu'un accès en illimité au site Internet incluant tchat et documentation en anglais.  
  
Le participant est sollicité directement dans la langue-cible.  
Il se trouve à chaque instant en situation d'acteur de sa propre formation.  
Les techniques utilisées permettent ainsi une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées en situations.
5. Mesure de la progression du participant grâce à des évaluations très régulières et, grâce à un carnet de bord tenu par le formateur, consultable sur demande à tout moment.
6. Mesure du taux de satisfaction du client.
7. Bilan de fin de formation et profil personnalisé.

**MÉTHODOLOGIE :** exercices, mises en situation, débriefing.  
Techniques pour faciliter l'acquisition des capacités visées en personnalisant le programme au rythme de progression du participant et à ses demandes ponctuelles.

### OUTILS POUR ÉQUILIBRER LES PHASES DE PROGRESSION :

- la phase « Multimédia » permet de développer les connaissances par l'oral en respectant l'acquisition naturelle (0-2 ans, on écoute ; 2-4 ans, on répète ; 5-6 ans, on apprend à lire et écrire, puis vers 7-8 ans, la grammaire...).  
Le multimédia est effectué avec le professeur ;
- la phase « validation » permet de vérifier l'acquisition des réflexes développés sur la phase multimédia.  
Celle-ci est réalisée sous forme de questions, d'exercices.
- la phase « Conversation », permet de développer l'aisance et la fluidité et / ou aborder les situations professionnelles/politiques par le biais, par exemple, de jeux de rôles.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur, cahier d'exercices, site Internet dédié en illimité.

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER  
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008  
ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE UNIQUE  
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA QUALITÉ

## TARIFS

- **Session collective** (dans nos salles à Paris)  
600 € nets × ..... jour(s) = ..... € nets
- **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)  
1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter
- **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure

### COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### PARTICIPANT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_

### TITRE DE L'ACTION :

### DATE(S) :

### RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION  
(si différente du Responsable Formation)

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :**

**A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris • Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)**

## SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

## ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching), dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

**Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**.

Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

**Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.**

## Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles du stagiaire sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par A SENATUS CONSULTO. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, l'organisme procédant à l'inscription auprès d'A SENATUS CONSULTO, s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par notre société aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

## Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

## Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

# À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

## Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

## Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

## Nos métiers

### Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

- Institutionnel, Juridique – Action sociale – Environnement – Développement durable – Energie – Politique de la Ville – Foncier, Urbanisme – Finances, Fiscalité – Développement économique – Sport, Culture – Action internationale – Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier annuel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts – outils – méthodes ;
- conduite de l'action : démarches – processus – information ;
- performance de l'organisation : compétences – complémentarité – suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

### Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.



# À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

## Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

## Notre organisation

### Le management

- Un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.  
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- Une expertise internationale.
- Un secrétariat permanent.

### Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes...

Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

### L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

## Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France et en Europe.



Contact

**A SENATUS CONSULTO**  
**23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS**  
**Tél. : 01 53 90 45 56**  
**Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)**

SAS au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris  
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z  
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75  
auprès du préfet de région d'Ile-de-France

**Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008 et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité**

→ [WWW.asenatusconsulto.org](http://WWW.asenatusconsulto.org)